



Le Village des artistes de Shédiac aura lieu du 30 juillet au 1er août 2021 au Centre multifonctionnel situé au 58, rue Festival et est ouvert à tous les artistes peintres. Les heures d'opération du Village des Artistes sont de 18 h à 20 h le vendredi et de 10 h à 17 h le samedi et le dimanche.

Les frais d'inscription sont de 55 \$. Pour les artistes sélectionnés, le paiement devra être fait par chèque ou par carte de débit/crédit à l'Hôtel de Ville de Shédiac.

Les espaces disponibles sont limités à 20 artistes. Si le nombre de soumissions est plus grand que le nombre d'espaces disponibles, une sélection sera faite par un comité impartial.

COVID-19

- Le port du masque est obligatoire en tout temps.
- Le questionnaire du dépistage de la COVID-19 sera demandé aux artistes à leur arrivée au centre.
- La distanciation physique de 2 mètres/6 pieds doit être respectée en tout temps.
- En raison de l'incertitude de l'ouverture des frontières des autres provinces, l'inscription sera seulement ouverte aux artistes du Nouveau-Brunswick.
- Les artistes seront responsables de désinfecter leur kiosque.
- Phase d'alerte jaune : Le Village des artistes aura lieu physiquement au Centre multifonctionnel.
- Phase d'alerte orange et rouge : Le Village des artistes aura lieu virtuellement.

Kiosque :

- Espace de 8 pi x 8 pieds avec mur en planche noir mat de 8 pi de haut;
- Une chaise;
- Une table 3x3 pieds;
- Courant électrique. Vous devez emporter votre propre rallonge électrique.

L'artiste est responsable de fournir tous les autres matériaux requis au bon fonctionnement de son kiosque (chevalets, supports, lumières, etc.)

COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION :

- Formulaire de soumission d'exposition : <https://forms.gle/szjX9Up2ozBmCzmE7>
- Photo de l'artiste
- Veuillez inclure votre démarche artistique, curriculum vitae et biographie;
- Dix photographies d'œuvres récentes, identifiées, numérotées et accompagnées d'une liste descriptive (numéro, titre, technique, dimension, année);

Le dossier de soumission doit être envoyé par courriel à mireille.leblanc@shediac.ca

Les reproductions ne seront pas acceptées.

La Ville de Shédiac ainsi que ses agents ne sont pas responsables pour tout article volé ou perdu. L'exposant convient de garantir contre toute responsabilité la Ville de Shédiac ainsi que ses agents pour tout dommage, coût, réclamation ou dépense découlant de l'espace par les exposants.

Date limite pour soumissionner : Vendredi 28 mai 2021

Renseignements pour les artistes:

Mireille LeBlanc
Agente de développement communautaire
506.531-2210
mireille.leblanc@shediac.ca

